CHAMBRE DES MÉTIERS LUXEMBOURG

FORMATION CONTINUE

5811F

LES RESPONSABILITÉS DU CHEF D'ENTREPRISE, DU TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ ET DE LA LIGNE HIÉRARCHIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Zielgruppe

Travailleurs désignés, ligne hiérarchique, chefs d'entreprises du secteur de l'artisanat

Ziele

* A travers l'exemple d'une entreprise type, recenser les principales obligations légales en matière de SST et mieux cerner les responsabilités du dirigeant, du management et du travailleur désigné

Inhalt

- Contexte légal : cadres contraignant et non contraignant
- Les acteurs de la sécurité et santé au travail
- En interne : le travailleur désigné, la ligne hiérarchique, les salariés, la délégation du personnel, délégué à la sécurité et à la santé, délégué à l'égalité
- En externe : le service de santé au travail, l'ITM, l'AAA, les organismes certifiés, le coordinateur sécurité
- Le minimum légal à mettre en place
- Désignation et formation d'un travailleur désigné
- Affiliation à Service de Santé au Travail
- Ressources humaines : visites médicales, formations, autorisations
- Gestion des accidents du travail : déclaration et analyse
- Sécurité Santé au travail : inventaire des postes à risques, détermination des unités de travail, évaluation des risques professionnels (physiques, ergonomiques et psychosociaux) selon la méthode Kinney, information et formation des salariés, organisation des moyens de lutte contre l'incendie, évacuation et dangers graves immédiats, premiers secours
- Registres de sécurité : suivi des autorisations, contrôles périodiques, maintenance et entretien
- Focus sur
- Responsabilités de la ligne hiérarchique
- Entreprises de plus de 15 salariés : les prérogatives de la Délégation du Personnel en termes de SST (Loi sur le Dialogue Social du 23/07/2015, élections de 2019)
- Produits chimiques

PREIS
280 €

SPRACHEN
FR

DAUER
4 Std

ORT(E)
Chambre des Métiers

DATEN
Sessions 2026

Apr.	23.04 – 23.04
Nov.	19.11 – 19.11

ONLINE-ANMELDUNG

Finden Sie alle unsere Kurse auf unserer Website und melden Sie sich mit nur wenigen Klicks an!
formations.cdm.lu/weiterbildung/kurse

KONTAKT

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg

T.: (+352) 42 67 67 - 530
F.: (+352) 43 40 67
E.: formation.continue@cdm.lu

Scannen Sie den QR-Code, um sich anzumelden!